

BUCHY... CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'extension de la zone d'activité pour 2015

C'est dans la nouvelle salle des fêtes de Cailly que s'est tenu mardi dernier le conseil communautaire du Moulin d'Ecalles. Réunion dans laquelle divers points ont été abordés, notamment les compétences de la CCME.

L'ensemble des élus et délégués que compose la CCME ont pris place dans la nouvelle salle des fêtes de Cailly. Patrick Chauvet a présenté la feuille de route et les conduites à tenir.

La commission Attractivité du territoire a été présentée par Fabrice Otéro. Elle a vocation à veiller au développement économique au travers de la zone d'activité actuelle, et de l'extension à venir. Elle intègre aussi la Maison de l'emploi. La zone d'activité accueille aujourd'hui une quinzaine d'entreprises et génère 300 à 400 emplois. L'extension se fera sur la commune de La Rue-Saint-Pierre, dans le prolongement du parc existant, afin que le parc devienne un parc d'activité intégré avec la gestion des eaux et bassins versants. Il reste à finaliser le dossier pour le permis d'aménager. Pour 2015, la CCME pourra commercialiser les parcelles. Afin de programmer au mieux les travaux du parc d'activité, les élus ont délibéré et accepté le recrutement de la maîtrise d'œuvre et l'accompagne-

ment d'un maître d'ouvrage.

Journal en septembre

La commission Affaires générales et finances est présentée par Patrick Chauvet. Elle se définit par la voirie, la communication et les compétences supports. La voirie est en compétence depuis 1999. Sa charte l'a définie dans un intérêt communautaire. La chaussée avec extension aux trottoirs et zone de stationnement, aménagements des centres bourgs sont ses missions. Un technicien se partage entre trois intercommunalités : Eawy, Porte Nord Ouest et Moulin d'Ecalles.

Le pôle Communication concerne le journal qui paraîtra en septembre au lieu de juin mais aussi le site web de la CCME. Le dernier pôle appelé "compétence support" se base sur les finances, le droit au sol et le schéma de mutualisation. Patrick Chauvet souligne que pour la mutualisation, "il serait bon d'aller discuter avec les présidents voisins".



Patrick Chauvet et les vice-présidents ont fait le point sur les commissions.

100 km de sentiers

L'aménagement de l'espace, présentée par Édouard de Lamaze. On retrouve dans cette commission le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray, composé de 62 communes sous trois intercommunalités. Le SCOT et le contrat de pays sont une des lignes

à développer dans cette commission. Le tourisme fait aussi partie de cette compétence. La CCME gère les sentiers de randonnées composés de 10 circuits pour 100 km. Deux conventions pour l'accueil des touristes et la promotion du territoire sont signées avec l'Office de tourisme des Trois vallées et Clères. Patrick Chauvet prend la parole et évoque la taxe de séjour. Il évoque aussi le Très Haut Débit. Édouard de Lamaze souligne que "c'est un enjeu pour l'attractivité du territoire" et qu'il faudra travailler sur un financement.

Les services à la population sont présentés par Jean-Pierre Carpentier, une commission découpée en quatre pôles (collecte et le traitement des

ordures ménagères), la fourrière municipale et une participation à l'école de musique (réduction de 50 % des frais pour les enfants du territoire) sont les deux autres missions. Nouvelle corde à son arc pour Jean-Pierre Carpentier : le Ludisport. Les enfants en primaire ont la possibilité de pratiquer trois sports dans l'année. 440 enfants en ont bénéficié en 2013. Le budget prévisionnel pour la saison est estimé à 26 500 euros. Le département contribue à hauteur de 7 360 euros, les familles : 8 500 euros et la différence est prise en charge par la CCME, soit 10 640 euros.

De notre correspondante
Stéphanie Calbry-Chion